

Session extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mercredi le 24 juillet 2013, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 16h30, sous la présidence de Monsieur Charles Desrochers, maire suppléant, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jean-Guy Lapierre
Roger Trudel

Madame la conseillère Doris Turcotte et monsieur le maire Réjean Guay sont absents.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière, présente.

Formant quorum, monsieur le maire suppléant procède à l'ouverture de la séance.

2013-07-200 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2013-07-201 Soumission pour le drain d'une partie de l'édifice municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la soumission de Transport CJFS au montant de 5 000\$ taxes en sus.

La municipalité a reçu seulement une soumission.

Adoptée

Soumission pour les ouvertures du sous-sol de l'édifice municipal

Aucune soumission reçue.

2013-07-202 Mandater un arpenteur géomètre pour le Chemin de la Gravière

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de mandater la firme Deblois, Bérubé, Lavigne arpenteur géomètre pour faire cadastrer le chemin de la Gravière. Des points de repère devront aussi être installés.

Adoptée

2013-07-203 Mandater une firme d'avocat pour la mise en demeure de la Ville de Malartic

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu de mandater la firme Morency avocats pour le dossier de la mise en demeure de la Ville de Malartic reçu le 23 juillet 2013.

Adoptée

2013-07-204 Nomination d'une secrétaire réceptionniste par intérim

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de nommer Mme Nathalie Duclos à titre de secrétaire réceptionniste pour une période de trois semaines. Elle aura le même taux horaire que lorsqu'elle travaille à la bibliothèque.

Adoptée

2013-07-205 Castors

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'engager monsieur Jacques Veillette à titre de trappeur pour les castors.

Le prix est établi à 100\$ par castor trappé dans le secteur du Lac Mourier et de 125\$ pour le secteur de Rivière-Héva.

Une procédure sera adoptée à une séance ultérieure pour l'inspecteur en voirie afin d'éviter des problématiques de ponceaux bloqués.

Adoptée

CIB

Des informations préliminaires ont été prises.

Questions du public

Aucune question

2013-07-206 Levée de la séance

À 16h35, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Charles Desrochers
Maire suppléant

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière